

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 février 2023

Présents : Serge BARTHES, Michel PERCHERON, Daniel SALDANA, Anne HIRTZIG, Olivier MEROU, Emmanuelle LION, Guy GALINIER.

Absents excusés : Sonia DEFFRENNES, Baptiste MARQUIE, Thierry LANDUREAU.

Procurations : Sonia DEFFRENNES à Michel PERCHERON, Baptiste MARQUIE à Daniel SALDANA, Thierry LANDUREAU à Serge BARTHES.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PERCHERON.

Ouverture de la séance : 20h30

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16/12/2022.

Approuvé à l'unanimité.

2/ Recrutement d'un agent technique contractuel de droit public sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

16h par semaine du 06 au 17 mars 2023 inclus soit 32h au total.

Approuvé à l'unanimité.

3/ Convention de prestation de services : utilisation de la fourrière intercommunale de la communauté de communes de Castelnaudary Lauragais Audois.

9 Pour 1 Contre

4/ Participation financière aléa secteur sud.

9 Pour 1 Contre

5/ Adhésion au service retraite du CDG31.

Point ajourné.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 février 2023

6/ Convention de mise à disposition du service de portage de repas à domicile avec le CCAS de la commune de Villefranche de Lauragais.

Approuvé à l'unanimité.

7/ Annulation de la délibération D2022-44.

Approuvé à l'unanimité.

8/ Achat d'un ordinateur portable avec demande de subvention.

Devis de Lauragais informatique avec demande de subvention au Conseil Départemental.

Approuvé à l'unanimité.

9/ Questions et informations diverses.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h20.

Le Maire
Serge BARTHES

